



## Acquisition CP pendant un arrêt de travail

-----  
Par Izia

Bonjour, j' ai été arrêt du 12 mars au 15 juin 2024. Je n' ai pas eu mes 2.5 jours mais 2.3 en juin. Est-ce que c'est normal ?

Je travaille dans un centre Leclerc.

Merci de votre réponse.

-----  
Par kang74

Bonjour

Ce qui est bizarre , c'est de n'avoir cette baisse du nombre de congé que pour le mois de Juin .

Pendant que vous êtes en arret maladie , vous ne cumulez que 2 jours de congé par mois .

Par de là, pour Avril et Mai vous n'auriez du cumuler que 2j/mois .

Et pour Mars et Juin au prorata .

15 jours de maladie =  $2/2 = 1$  jour

15 jours de travail =  $2.5 = 1.25$

Soit 2 , 25 ( que votre employeur a arrondi)

NB : Votre employeur a 3 ans pour rectifier son erreur ...

-----  
Par Izia

Merci de votre réponse.

Mars, avril et mai j' ai bien eu 2.5jours.

Donc je n' ai pas à réclamer car je suis avantagée avec leurs calculs.

-----  
Par kang74

Vous faites comme vous voulez mais vous savez qu'ils ont 3 ans pour rectifier une erreur .